

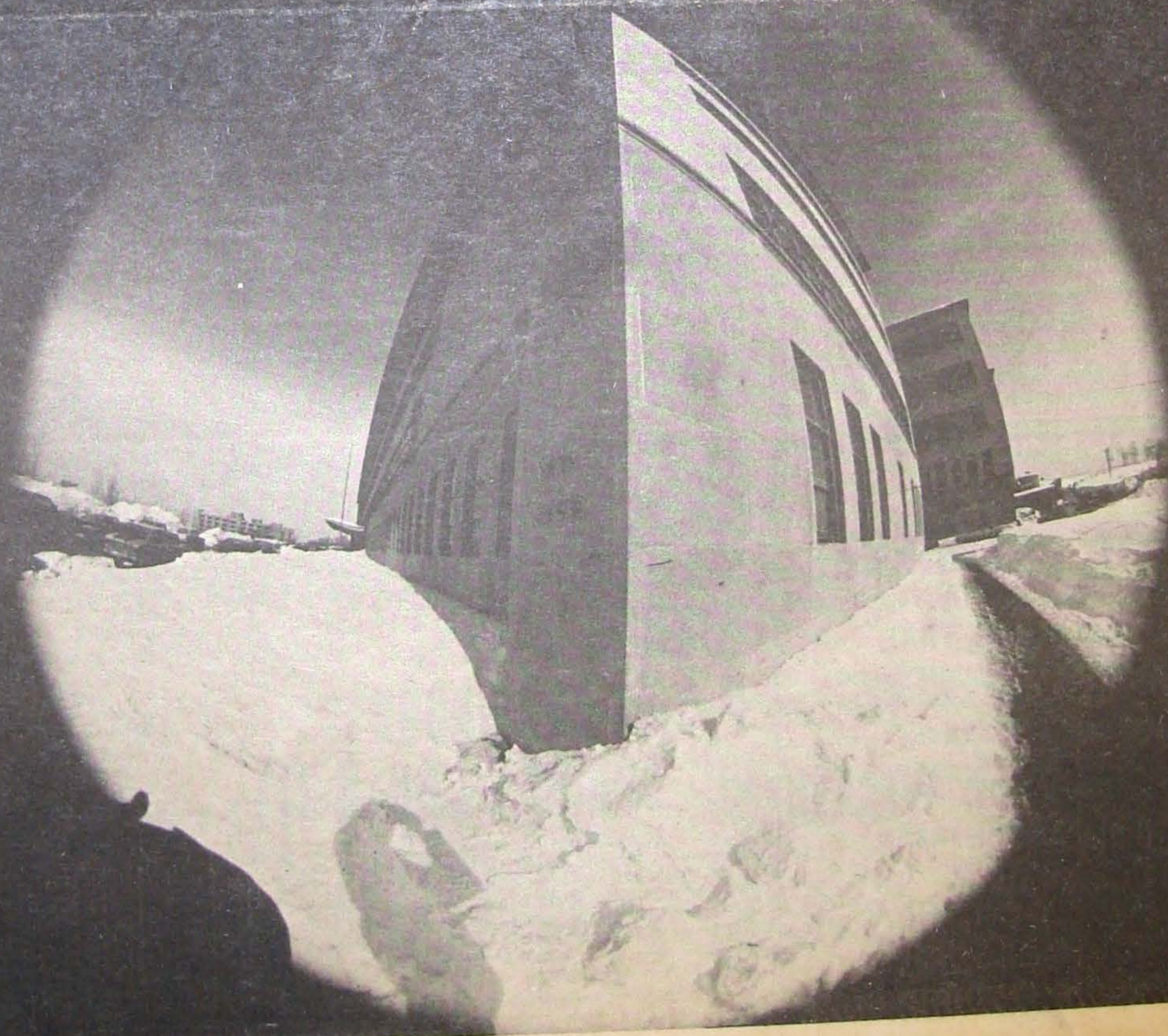
CE JOURNAL
EST UN
IMMENSE
POTIN

LE POLYSCOPE

VOL IV NO 17

LE 19 MARS 1971

**JE VOUDRAIS ÊTRE UNE CAMÉRA,
POUR REFAIRE DE SI BELLE FAÇON
LA VILLE, LAIDEUR EN CONTREFAÇON
ET ESPÉRER QU'UN POÈTE L'AIMERA**



STATIONNEMENT

Félicitations aux gagnants et merci pour le bon travail fourni par tous les exposants et les collaborateurs actifs d'EXPO PHOTOS. Merci également

Lors d'une assemblée générale des usagers du stationnement, l'exécutif de l'A.E.P. a été mandaté pour revendiquer auprès de l'administration.

Pour ceux dont le portefeuille aurait oublié la proposition était la suivante: "Les usagers étudiants du stationnement acceptent de payer le même taux que l'an dernier, soit \$35."

Maintenant que l'administration a accédé à nos revendications, certains étudiants ne veulent plus payer prétendant que \$35. pour 2 mois, c'est beaucoup trop cher.

Ces mêmes étudiants ont-ils oublié?

- 1) qu'ils se sont engagés verbalement
- 2) qu'ils ont engagé l'exécutif de l'A.E.P.
- 3) que l'administration a toujours entretenu les stationnements
- 4) qu'ils ont stationné depuis septembre.

Depuis quelques années, à Poly, les étudiants parlent de conscience sociale de l'ingénieur. Et bien, c'est le temps pour vous, messieurs, de prouver que toutes ces paroles étaient réfléchies.

N.B. Pour ceux dont l'argent a plus de valeur que leur conscience, l'exécutif de l'A.E.P. a cru bon de présenter une proposition au Conseil d'administration qui est la suivante.

PROPOSITION

IL EST PROPOSE par l'Exécutif que l'Association des Etudiants de Polytechnique Inc. autorise, pour l'année académique 1970-71, l'Ecole Polytechnique à facturer les frais du permis de stationnement directement sur le compte scolaire de l'étudiant qui bénéficie de ce service, et conséquemment à un refus de payer de la part de cet étudiant, l'Ecole sera autorisée à retirer ses résultats académiques, jusqu'au règlement complet de cette dette.

LE POLYSCOPE

Journal des étudiants de l'Ecole Polytechnique

Coordonnateurs Jean-Nil Bouchard
et Robert Jodoin
Rédaction l'équipe
Dactylo Nicole Bourassa
Relationniste Publicitaire Conseil Guy Dorval

3422, rue Durocher, suite 19, Montréal
Tél: 849-6466, 2897

Tirage 10,000 copies
Publications 20 numéros
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

MAZDA BONNE PREMIÈRE

ARRACHE 0-60 MILLES A L'HEURE EN 8.4 SECONDES

INCROYABLE MAIS VRAI

FAITES VITE L'EXPERIENCE

DU MOTEUR ROTATIF

CHEZ GARAGE WILLIE

3432 MASSON MONTREAL

TEL: 727-2828

1200 Sedan à partir de \$1,929.

Finance par banque sur place

LIVRAISON IMMEDIATE

FELICITATIONS A

ROBERT BELANGER

ET

MICHEL LESAGE

qui ont remporté la palme

aux récentes élections

LE NOUVEL EXECUTIF

SERA DONC FORME DE:

A LA PRESIDENCE

- ROBERT BELANGER

VICE PRESIDENT A L'EDUCATION

- YVES MELANCON

VICE-PRESIDENT INTERNE

- ROBERT JASMIN

VICE-PRESIDENT EXTERNE

- PIERRE GIROUX

TRESORIER - MICHEL LESAGE

SECRETAIRE - ROBERT LECOURE

N.D.L.R.: LA PARTICIPATION A LA VOTATION FUT

TRES BONNE (SIG) 600 VOTEURS

Gaston y a le téléphone qui sonne ... au B-111

Beaucoup d'étudiants se demandent, sans doute, pourquoi le téléphone du local B-111 (en face du Polyrad) n'existe plus! ...

Ce téléphone était à la disposition des membres de l'A.E.P. pour des communications en principe locaux. Peu à peu des étudiants ont appris qu'il y avait un appareil téléphonique qui ne demandait pas de petit sous pour des appels locaux! L'A.E.P. s'en est aperçu et a laissé faire jusqu'au jour où ils ont constaté que quelqu'un s'en était servi pour des communications interurbaines...

Tu te demandes encore pourquoi on a enlevé le téléphone.

NÉGOCIATIONS

Après une semaine de silence, il semble que cette semaine fut bien remplie grâce surtout aux représentations faites par les étudiants au Conseil des Etudes. Il s'agit tout particulièrement du comité de réadmission et du calcul des "F" dans la moyenne cumulative, deux problèmes que nous vous avons soumis par l'intermédiaire de cette chronique.

Au sujet du nouveau comité de réadmission (qui découle de pressions faites par l'A.E.P. à l'administration) plusieurs étudiants s'étaient plaints des conditions restreignantes quant au nombre de crédits qu'ils pouvaient prendre tout en étant réadmis. Considérant cette attitude comme paternaliste et préjudiciable aux étudiants, nous avons apporté au Conseil des Etudes la proposition qui suit: "Nous croyons qu'il n'est pas dans les fonctions du Comité de Réadmission d'exiger qu'un étudiant soit limité à un certain nombre de crédits et de plus que le comité l'oblige à reprendre les matières qui ont une cote 'D'. Par contre, nous tenons à souligner que le comité devrait lui suggérer ce qu'il lui exige actuellement."

La question fut débattue et la proposition finalement acceptée. Dans le même ordre d'idées, nous vous communiquons le renseignement suivant: sur 73 demandes de réadmission, 61 ont été acceptées.

Pour ce qui est du calcul des 'F' dans la moyenne cumulative, voici le texte que nous avons présenté: "Sauf pour le terme considéré, seules les matières réussies seront retenues pour le calcul de la moyenne cumulative."

Pour faire suite à cette recommandation (qui a été acceptée comme suit: 6 pour, 4 contre, 4 abstentions) un comité fut formé afin d'étudier l'incidence d'une telle mesure sur la moyenne cumulative de référence fixée à 1.75. Il est entendu que si cette étude se veut négative, c.a.d. un changement appréciable dans la moyenne, celle-ci pourrait être réévaluée.

Dans un autre ordre d'idée, nous suggérons fortement aux étudiants de se renseigner sur la proposition votée au Conseil d'Administration quant à l'évaluation des étudiants. Nous sommes assurés que les délégués de départements se feront un plaisir de vous expliquer la nature et le pourquoi de cette proposition.

En terminant, nous désirons rappeler aux départements de Civil, Chimie et Métallurgie, que nous attendons toujours les résultats de leur sondage sur les notes polycopiées. Aurons-nous à prendre une décision sans eux?

L'Exécutif

AU CEGEP DU VIEUX MONTREAL

"Après les avoir trompés, on réprime les étudiants"

C'est ainsi que s'exprimait le président de la Ligue des Jeunes Communistes du Québec, M. Claude Demers, dans un communiqué qui est parvenu à la presse dans la journée d'hier.

Condamnant sévèrement la "démagogie", la "suffisance" et la "complicité" de la direction de l'établissement scolaire qui, selon M. Demers "ont rendu ces derniers jours irrespirable l'atmosphère des cours qui se donnaient au CEGEP, le communiqué fait un parallèle entre la réalité du CEGEP du Vieux Montréal et la fiction de certains courts métrages américains où l'on cherche à rendre responsables les étudiants d'une situation dont ils sont victimes."

"... L'occupation du CEGEP par les étudiants, poursuit le communiqué, ne découle pas seulement du conflit actuel entre la CECM et les professeurs. Elle est aussi l'aboutissement de plusieurs mécontentements accumulés par les étudiants à la suite des politiques trompeuses du gouvernement dans le domaine de l'éducation. Est-ce les étudiants qui sont responsables du fait qu'après leurs études au CEGEP, il n'y ait pas de place pour eux dans les universités? Est-ce les étudiants qui ont créé le manque d'emplois qui les attend à la fin de leurs études? Est-ce les étudiants qui ont voté le fameux règlement no. 4 dans le domaine de l'enseignement, règlement qui annule automatiquement la valeur de diplômes obtenus? Et plus spécialement dans le cas du CEGEP du Vieux Montréal, M. Bumaylis, qui au nom de la direction, avait promis aux élèves de ne pas faire intervenir les forces policières, est-il un étudiant? Non, déclare M. Demers, c'est ainsi qu'après avoir trompé les étudiants, on les réprime, arbitrairement, du simple fait qu'ils réclament leurs droits au chapitre, parce qu'ils savent que l'enjeu qui est en cours dans l'enseignement, les concerne aussi impérieusement que toutes les autres parties en cause..."

Déplorant par contre l'absence d'association étudiante qui, d'après M. Demers "faciliterait les luttes revendicatives des étudiants et la cohésion entre ces luttes et celles de leurs professeurs, le communiqué termine en disant qu'"une éducation basée sur la matraque et la terreur policière, ne peut que soulever indignation et répugnance parmi la grande majorité des éléments sains de la nation."

LA BOMBE PROPRE

Septembre 67: J'entre à Polytechnique - haute sphère du savoir - dans cinq ans, je serai ingénieur et je travaillerai à la mise en pratique de la science pure pour le plus grand bien de l'humanité. Quel bonheur de pouvoir réaliser un but si grand!

Août 72: J'épouse Mlle Bien. Quel bonheur! Elle sera heureuse. Je travaillerai pour l'humanité et nos enfants vivront dans un milieu sain.

Juin 73: Ma femme me donne un merveilleux petit garçon.

Avril 75: J'ai terminé mon doctorat et une petite fille vient consolider notre foyer encore plus. Je travaille à l'Hydro sur un projet de fusion thermonucléaire l'électricité, c'est le confort au foyer.

Février 77: Mon troisième enfant vient de naître et ma femme commence à s'occuper d'action sociale (elle travaille pour la communauté), il faut bien qu'elle meuble ses temps libres. Je passe au Ministère de la Défense pour travailler sur un projet de pile nucléaire portative pour les opérations de campagne. Mon travail est captivant, j'assiste à plusieurs congrès, je travaille souvent le soir, je voyage beaucoup mais ma femme semble s'éloigner de moi; pourtant je lui téléphone tous les deux jours quand je voyage et passe au moins une soirée sur quatre à la maison. Elle devrait comprendre que je travaille à l'avancement de la science.

Mars 85: Je dois déménager à Boston; je ferai de la recherche au MIT, mais ma femme fait des difficultés pour suivre le chef de famille. Les conditions de travail sont parfaites au MIT (l'armée américaine est riche) et je travaille pour la protection du monde libre (humanitaire).

1989: La bombe propre est mise au point; elle détruit toute vie dans un rayon de 50 milles sans détruire les usines et les bâtiments et n'est aucunement radioactive.

1990: La bombe propre est lancée sur une ville du monde pas libre et la guerre atomique est à prévoir. Ma femme m'a quitté.

Qu'est-ce que j'ai fait. J'ai tout gâché, je n'ai même pas rendu ma famille heureuse, et l'humanité... je n'ose pas en parler... Tout est de ma faute.

Je vois maintenant le pouvoir de la communauté scientifique sans laquelle les corporations, les armées et les minorités ne pourraient gouverner au détriment de la majorité.

Qu'arriverait-il si les compétences scientifiques se détournent des minorités possédantes; car il n'y a pas que les bombes qui détruisent l'homme; la pollution, l'alimentation, la répression, enfin une mauvaise adaptation de la science détruit la vie.

Norman Couture
Jacques-André Amesse

MOI, J'Y PERDS MON LATIN...

... car enfin, allez donc y comprendre quelque chose, vous. En 1837 déjà, paraît-il, au Québec, les Patriotes et leur mouvement de libération! Voilà! Mais pas plus tard qu'en 1867, on rentre (tête première) dans la Confédération, premier centenaire de laquelle confédération est pompeusement et copieusement fêté en 1967 sur l'illustre Terre des Hommes, au Québec, sous forme d'Expo. Puis alors, Octobre '70 et toute la "patente", toujours au Québec... Hey! Arrêtez de gigoter, tabarn... ou bien alors je donne ma langue au chat du café des artistes, comme quoi c'est pas sérieux car enfin, t'appelle ça vivre, toi, vieux???

YONGUE Denis
P.P.M.

L'ALCOOL, hic...

MERVEILLEUX, hic...

Votre histoire sur la merveilleuse aventure du bouton à 4 trous comporte de nombreuses erreurs. Mais ne critiquons pas de trop, car vous avez eu le courage de détruire le tabou et de remettre à sa place, l'importance de l'alcool dans cette évolution.

J'aimerais vous mentionner que "l'alcool est divin" (dit vin)

Car Dieu, lui-même donna l'alcool aux hommes.

Dieu dit: "Que la lumière fut, Et la lumière vint"

Son fils, Jésus-Christ, un mythomane, vigneron à ses heures, transforma pour la joie d'un peuple alcoolique, de l'eau en vin.

Alors que Jules César, lui, la transforma en vain.

J'aimerais participer à votre concours.

Par respect pour moi-même, et les écrits anciens, je ne voudrais pas plagier un poète latin qui écrivait:

"IN VINA VERITAS"

"DANS LE VIN, LA VERITE"

Pour les ignarés

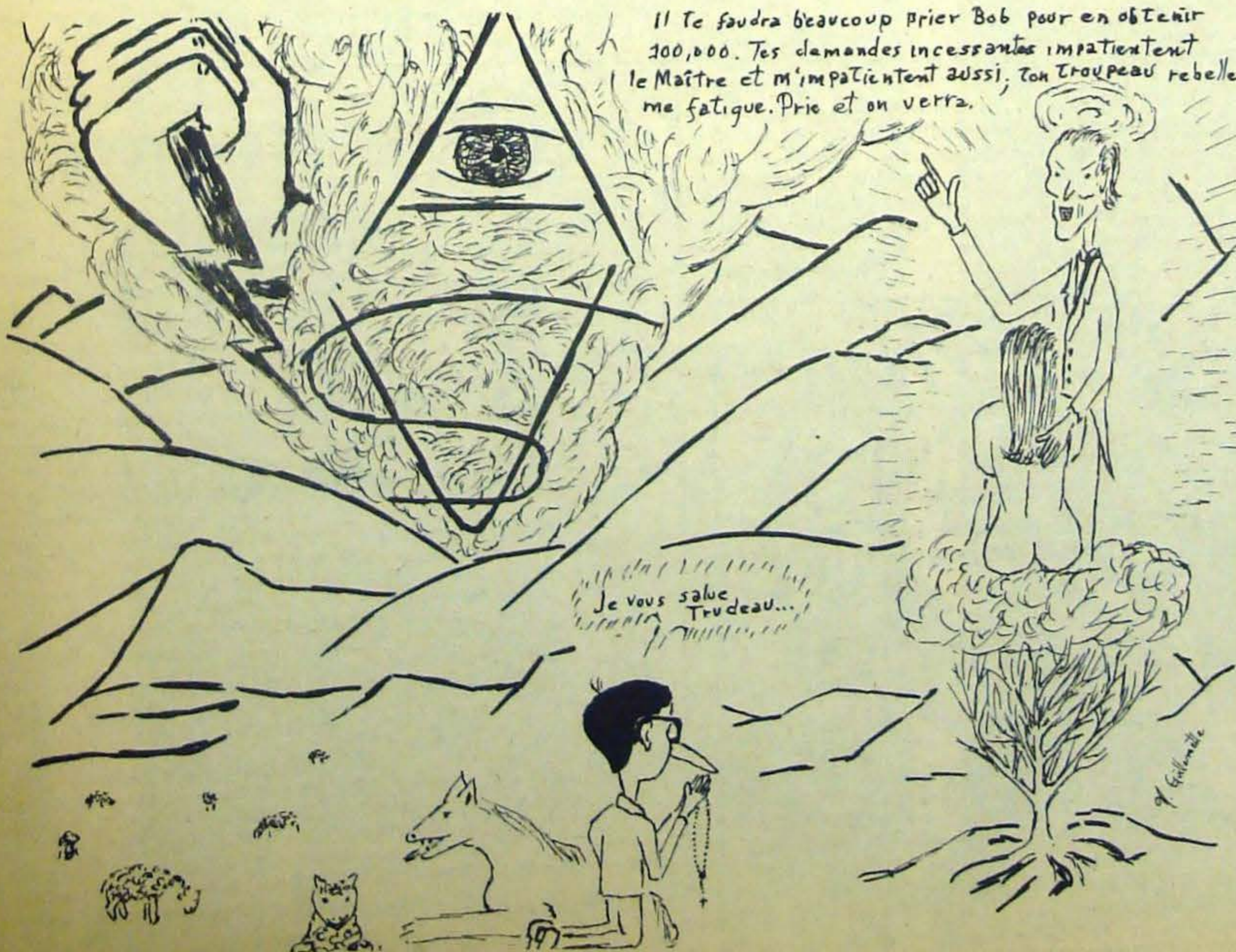
Mais je préfère cette formule

Il est indéniable pour tous que le rôle de l'alcool fut important dans l'évolution du bouton à 4 trous et la moralité serait que:

"Le vin ne fut pas vain"

A bientôt de me lire dans la rubrique du gagnant.

Amicalement vôtre
Gérard Guérin
Technicien en métallurgie



AVIS DE MISE EN NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATEURS DE COMITES

Les candidats ainsi que ceux qui veulent collaborer sont priés de surveiller les affiches qu'isera situées près du B-111 dans les jours prochains.

LES COMITES SONT

- . Activités sociales
 - . Activités spéciales
 - . Sports
 - . Publiplo
 - . Comité de recherche et analyse
 - . Aide financière
 - . Coordonnateur des activités
 - . Information
 - . Polyrad
- COMMENCEZ A Y PENSER! ! !

L'ASSEMBLÉE DU 15 MARS

REPORTAGE ECLAIR SUR LA BOUSTIFAILLE

COMMUNIQUÉ

Les étudiants-résidents de l'Université de Montréal ont décidé en assemblée dimanche le 7 mars et mardi le 9 mars, d'organiser des boycottages des cafétérias du Centre social et du Pavillon des sciences sociales. Les raisons sont évidentes. La nourriture est de mauvaise qualité (les aliments non-vendus de Steinberg, est-ce vrai? sont écoulés chez nous, leur "nourriture" transformée en "nourriture" pour nous)... les portions sont de plus en plus petites; le service est lent (personnel insuffisant)... comme étudiants nous payons cher pour ce que l'on nous impose. Ce régime, des milliers d'étudiants le subissent, constituant une clientèle assurée chaque jour aux cafétérias. Comme c'est profitable aux profiteurs! Nous sommes des exploités. C'est clair, les "responsables" se révèlent irresponsables devant les griefs des étudiants. Ecoeurés, les étudiants décident de prendre les choses en main. Ils sont passés à l'action. Alors...

BOYCOTTAGES- SURPRISES !!

Nous lançons un appel à tous ceux qui prennent des repas à l'une ou à l'autre des deux cafétérias pour leur appui et leur participation active (à la mesure de chacun). Les étudiants s'organiseront entre eux. Le mot d'ordre est donné le matin même du boycottage, et il passera des uns aux autres. Il y aura probablement des tracts pour annoncer le boycottage. A partir de l'heure fixée, les étudiants vont se trouver devant les entrées des cafétérias. On n'empêchera personne par la force d'entrer manger aux cafétérias. S'il y a des gens qui s'obstinent, nous saurons qu'ils se trahissent par rapport à cette action prise en faveur des étudiants. Il est à prévoir que des moyens très subtils seront utilisés pour faire échec à notre action. Nous passerons par-dessus tout cela. Pendant le temps des boycottages, nous acceptons l'embarras de trouver de quoi manger. Pour nous dépanner, il y aura le service-campus, le centre sportif et d'autres services que les étudiants eux-mêmes vont trouver comme solutions provisoires. Votre comité ad hoc vous fera part de ses recherches à la prochaine assemblée.

En avant les gars, manifestons notre solidarité à tous!
COMITÉ AD HOC DES
ETUDIANTS

Une centaine de résidents réunis le 15 mars dernier, ont renouvelé le mandat du comité ad hoc, relativement à la bataille actuelle en vue d'une amélioration des services alimentaires à l'université et ont décidé de faire en sorte que Service-Campus soit prêt à prendre ce service en charge en septembre, si les choses s'avèrent possible.

BILAN

Les boycottages antérieurs et les démarches du comité avaient jusqu'alors abouti aux résultats suivants: le 15 mars, l'administration ne voulait pas encore entendre parler d'une discussion des prix. On faisait par ailleurs certaines "concessions": quatre onces de viande, légumes à volonté, élimination des plats en casseroles, trois egg rolls (au lieu de deux) pour 50c. (au lieu de .45c.), amélioration de la qualité des pâtisseries et des pommes et oranges dont la qualité s'alignera sur celle des fruits distribués par Service-Campus.

INFORMATION EXIGÉE

L'un des objectifs majeurs du comité dans l'étape présente, est d'obtenir que l'administration lève le secret sur des documents nécessaires à l'information des étudiants: états financiers de Maison-neuve Vending Corp. texte du contrat qu'a passé l'université avec cette compagnie, rapport sur les services alimentaires, remis récemment par une compagnie spécialisée en diététique et qui faisait enquête depuis janvier à l'université.

Si ces textes ne sont pas rendus accessibles, une bataille de l'information devra s'ajouter aux revendications actuelles sur les prix, la qualité et la quantité; jusqu'ici, les délégués chargés de rencontrer l'administration ont été à la merci de déclarations d'impossibilité faites sur la base de renseignements auxquels les étudiants n'ont pu avoir accès.

POURQUOI A BUT LUCRATIF

Selon un participant, les ventes de Maison-neuve Vending Corp., se chiffrent à \$1 million par année, et les profits sont de l'ordre de 40%/o. Des renseignements de cette nature doivent pouvoir être vérifiés et portés sur la place publique.

Il est en effet illogique que les étudiants soient à la merci d'exploiteurs pour subvenir à leurs besoins alimentaires, alors qu'on reconnaît la légitimité du caractère non-lucratif de services pourtant moins essentiels, voire le rôle d'appoint du gouvernement, qui les subventionne. D'où la nécessité d'une action à long terme, d'une portée plus globale: l'administration des cafétérias devra s'inscrire dans une politique globale de l'alimentation des étudiants, à laquelle travaille actuellement Service-Campus, et qui comprend aussi l'approvisionnement des étudiants hors campus.

Les responsables de Service-Campus sont d'accord avec le principe d'une prise en charge des cafétérias et ils étudient la viabilité du projet.

Il fut aussi question à l'assemblée de lundi des repas à prix modiques servis aux employés d'hôpitaux et dans les édifices gouvernementaux à Ottawa: service rentable ou subventionné?

Enfin il fut question d'installer l'équipement permettant aux étudiants de faire leur propre cuisine.

Ce qui ressortait des discussions était la conviction de la possibilité d'en arriver à une forme de cogestion, voire d'autogestion des services alimentaires, qui mette fin à l'exploitation, et au chantage - auquel les étudiants, et plus spécialement les résidents, doivent actuellement se soumettre pour, simplement, manger.

RESOLUTIONS

Trois propositions ont été acceptées au cours de la réunion.

1- Lors de l'assemblée générale des étudiants de l'université de Montréal, qui aura lieu le 28 mars prochain, une pétition sera présentée pour que Service-Campus se prépare à assumer dès septembre prochain les responsabilités des services alimentaires (Il est à souligner que le contrat entre l'université et Maison-neuve Vending Corp. viendra à échéance le premier août prochain).

2- Le comité ad hoc formé le 7 mars a reçu toute liberté d'organiser la continuation du boycottage rotatif jugé efficace jusqu'à présent, d'en choisir les dates, etc, etc...

3- Le comité ad hoc a aussi reçu toute liberté d'organiser toute autre action jugée opportune, d'ici la prochaine assemblée qui devrait vraisemblablement se tenir la semaine prochaine.

Les membres du comité ont par ailleurs rappelé que le mandat confié engageait les étudiants présents à appuyer les initiatives du comité, et ont invité ceux-ci à s'organiser par faculté et par département.

Bernard Beaulne



ETUDIANT- CITOYEN

Naguère au Québec, il y avait une organisation nationale groupant tous les étudiants universitaires: elle disparut après une des nombreuses crises qui traversèrent le monde étudiants ces dernières années.

Nous remarquons qu'actuellement, les étudiants universitaires sont à la recherche d'un nouveau mode d'organisation, on parle surtout de CAP (Comité d'action politique). S'est-on rendu compte qu'il était futile de créer des superstructures savantes si l'on a d'abord pensé à former des individus capables de les animer? ou n'est-ce pas plutôt la lourdeur de ces structures qui empêchait toute action de la base étudiante, celle-ci à cause de sa spontanéité et de son ampleur, étant nécessairement "hors structure". Dans ce sens, il est remarquable qu'au CEGEP du Vieux-Montréal et aux résidences, l'action se situe en dehors des cadres de l'association étudiante et la prise de décision se fait aux assemblées générales. Ce genre de "structures", très souple, favorise une plus grande démocratie de participation, même si celle-ci n'est souvent que le fait d'une minorité politisée, et libère l'action étudiante de la rigidité des cadres syndicaux.

Comme le dit si bien Chartrand, la société québécoise sera de moins en moins polarisée par une "religion" commune et il faut s'attendre à ce que des tendances différentes se manifestent de plus en plus et ceci à tous les niveaux de la société. Nous nous dirigeons vers un système politique de coalition et un gouvernement comme celui du Chili où les ministères sont dirigés par les représentants des partis divers (Communiste, socialiste, représentants de l'unique centrale syndicale, démocrate populaire et le MIR) deviendra commun.

Nous aimerions vous apporter, comme élément de réflexion, le texte de ce que L'UGEQ définissait comme étant les devoirs de l'étudiant. A vous de juger comment cette "rhétorique" pourrait aider chacun de vous à mieux définir son action.

COMME CITOYEN

Art. 18: l'étudiant a le devoir de mettre au service de la société la compétence qu'il a acquise;

Art. 19: l'étudiant a le devoir de travailler au bien-être matériel de ses concitoyens, de même qu'à leur plein épanouissement culturel et social.

Art. 20: l'étudiant a le devoir de promouvoir la justice et de lutter pour la défense des libertés civile, intellectuelle, sociale et politique;

Art. 21: l'étudiant a le devoir de lutter contre toute forme d'exploitation, d'intolérance et de discrimination;

Art. 22: l'étudiant a le devoir de défendre le droit au travail, de promouvoir des conditions de travail respectueuses de la personne humaine et de se solidariser avec les autres travailleurs;

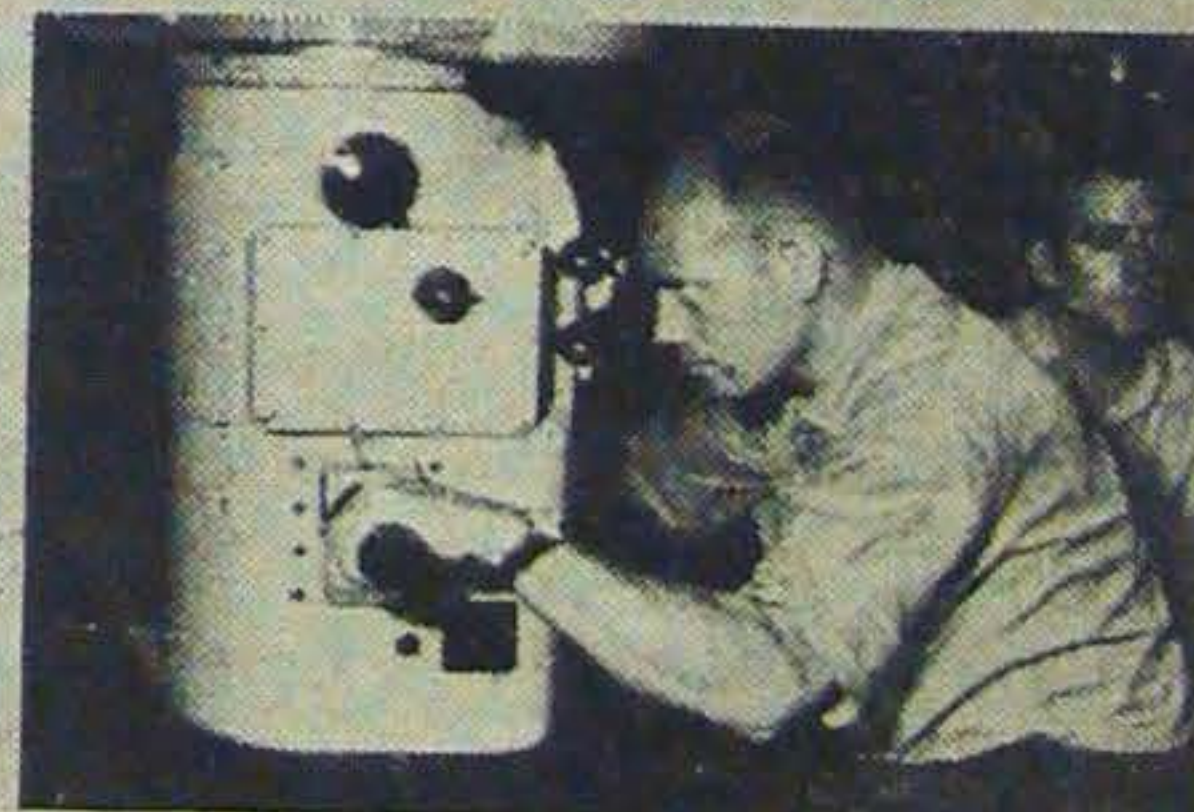
Art. 23: l'étudiant a le devoir de lutter contre toute forme d'impérialisme et de colonialisme;

Art. 24: l'étudiant a le devoir de travailler à la promotion de la paix entre les peuples et l'établissement d'un ordre international basé sur le droit et non sur la force;

Art. 25: l'étudiant a le devoir de participer à l'organisation et à l'évolution de la société sur le plan social, économique et politique.

Jean-Nil Bouchard

Explorez le fond des mers.



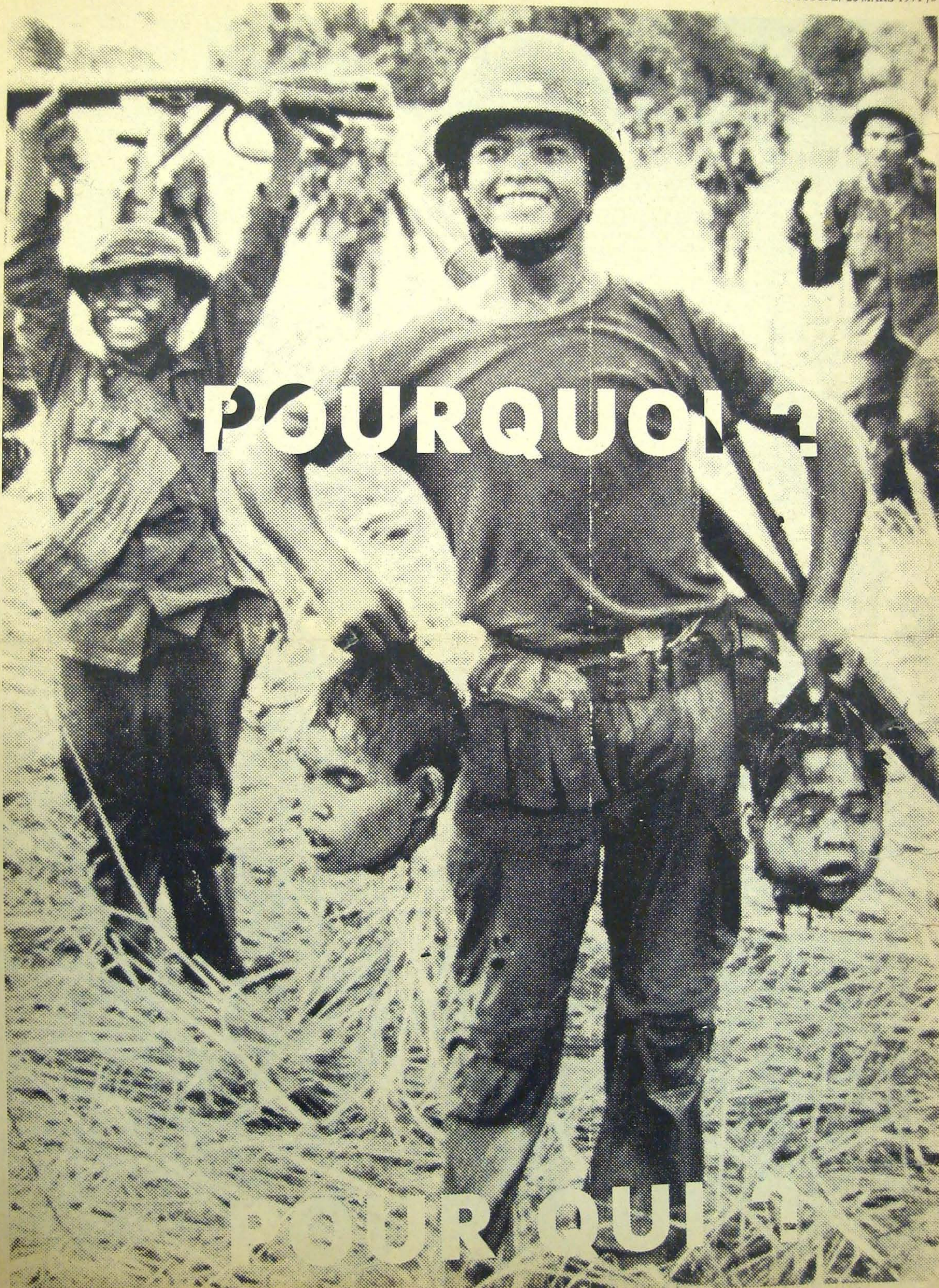
Une fois terminé le Programme de formation d'officiers, une vie excitante et pleine de défis commence pour les nouveaux officiers. Comme commander l'équipage expérimenté d'un sous-marin au cours de manoeuvres importantes. Le Programme de formation d'officiers vous prépare à remplir des fonctions importantes tout en développant vos talents et votre personnalité. Vous deviendrez un officier de carrière dans les Forces armées canadiennes.

En fin de course: un homme, un vrai! Renseignez-vous sur le Programme de formation d'officiers à l'Unité de recrutement et de sélection suivante:

1254 Rue Bishop
Montréal 107 - Téléphone 879-6518

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES





POURQUOI ?

POUR QUI ?

ce,
ut
ux
es
Il
du
ul
ne
ue
ar
e.
té
de
à
rs
es
au
nt
is.
ne
ux
au
on
st
té
an
in
es
ar
er
er
fa
e.
ts
e
3
t
s
s
e
s

EXPO PHOTOS '71

UNE REUSSITE

Une fois de plus, EXPO PHOTOS attire l'intérêt des étudiants du campus et suscite nombre de commentaires intéressants. Inaugurée sous la présidence de M. Michel Dagenais, mercredi le 10 mars, Porfolio II présente une collection des meilleures oeuvres photographiques soumises par des étudiants et membres du personnel de l'Ecole Polytechnique.

La qualité de ces oeuvres ainsi que leur présentation semble dépasser tout ce qui fut atteint lors des expositions tenues à Polytechnique.

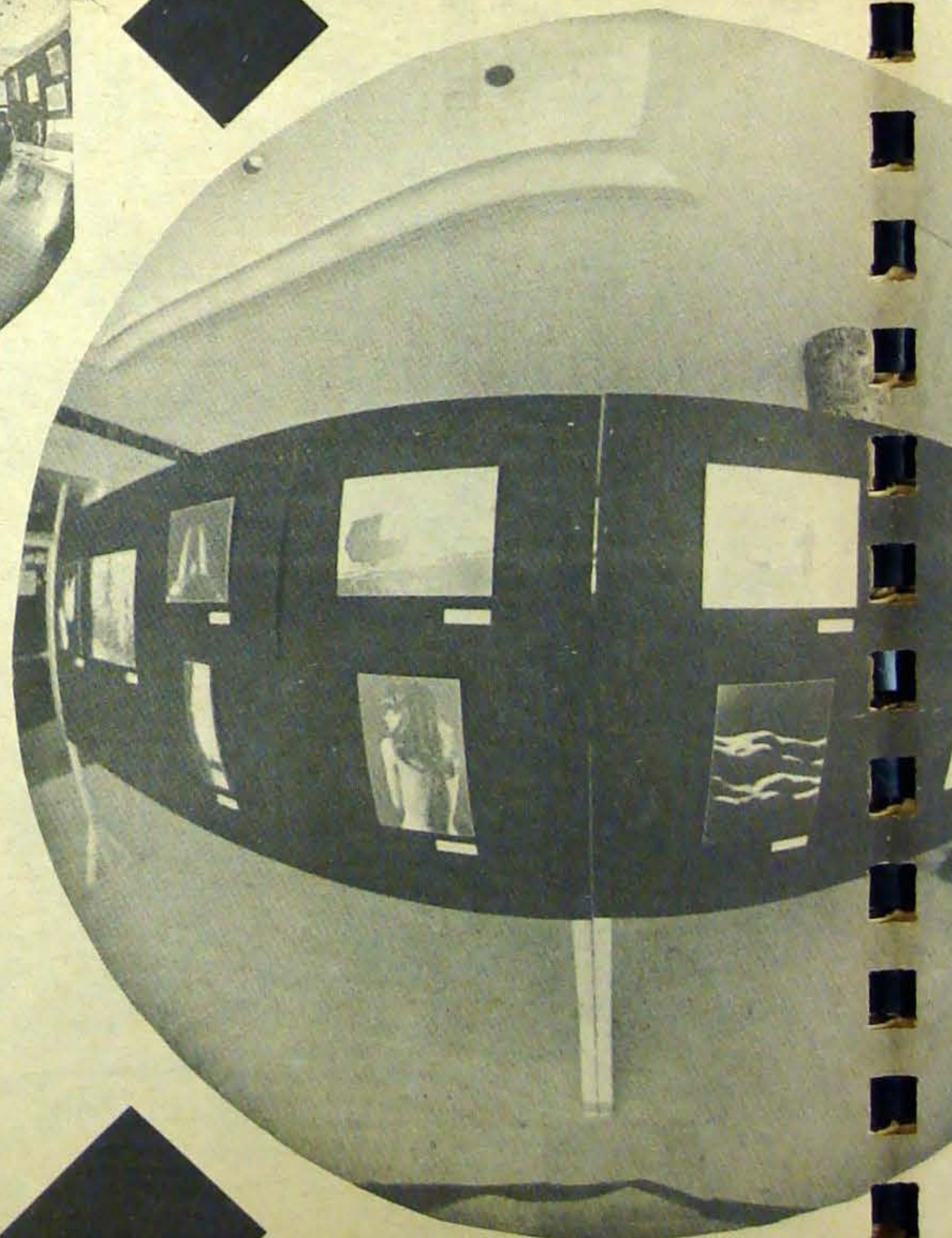
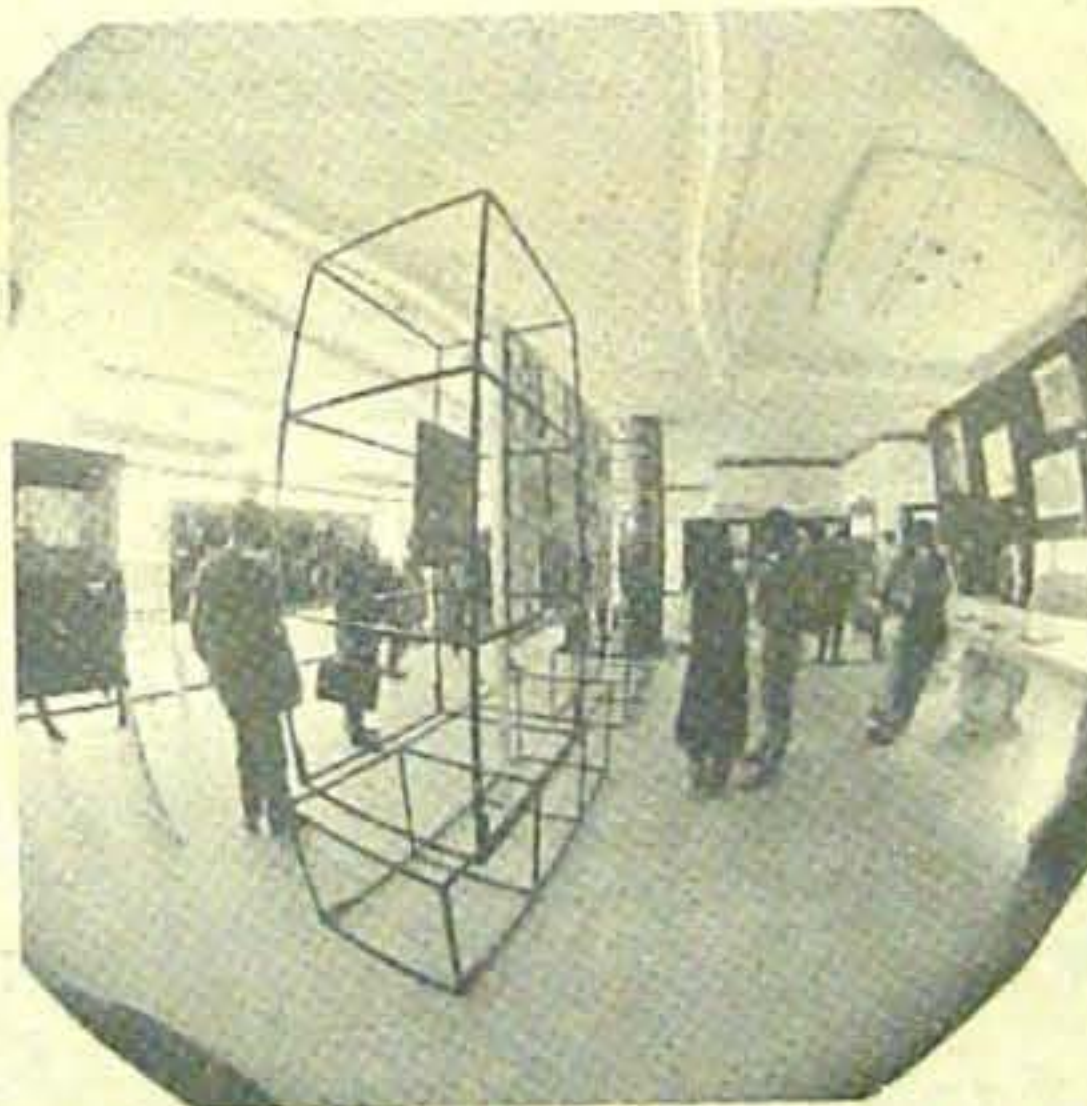
Vendredi le 12 mars, à l'occasion de la seconde projection de diapositives à l'amphithéâtre, eurent lieu la divulgation des photos et la remise des trophées aux gagnants.

GAGNANTS - MENTIONS

CATEGORIE	NOM	TITRE-PHOTO	
1. Portrait	Somar (Marc Sauvageau)	"Précieuse"	Trophée
	Somar (Marc Sauvageau)	"Apoint"	Mention
2. Elément humain	Somar (Marc Sauvageau)	"Par la main"	Trophée
	François Fizet	sans titre	Mention
3. Paysage	Leroy (Gilles Roy)	"La halte des neiges"	Trophée
	Robert Lemay	"En voulez-vous d'autres"	Mention
4. Divers	Pierre Hallé	sans titre	Trophée
	Michel Morel	sans titre	Mention
	Leroy (Gilles Roy)	"Lumière I"	Mention

aux membres du jury.

Direction d'EXPO PHOTOS '71



BOURSES

TOUTES NOS FELICITATIONS

Le Docteur Alexandre C. Brown se voit décerner la "Waldemar Lindgren Citation Award". Cet honneur annuel revient à celui qui rédige la meilleure thèse de doctorat en Géologie Economique pour l'Amérique du Nord. La thèse portait sur le zonage dans le dépôt de cuivre de "White Pine" au Michigan.

On ne saurait trop souligner l'importance d'une telle distinction. C'est par l'excellence de son corps professoral qu'une institution accède à la renommée; en voilà un de plus qui y contribue pleinement.

Les étudiants en
"Génie Géologique".

PRIX SCIENTIFIQUE DU QUEBEC

C'est à M. Guy Perrault, professeur titulaire et chef du département de génie géologique de l'Ecole Polytechnique que reviennent les honneurs du "Prix scientifique du Québec" pour l'année 1970 qui consiste en un montant de \$5,000.

Né à Amos, M. Perrault, qui est un diplômé de l'Ecole Polytechnique, poursuit ses études dans les sciences géologiques à l'Université de Toronto (M.Sc.A. Ph. D)

Pendant sept ans (1949-1956) il exerce sa carrière géologique dans l'industrie minière. Au cours de cette dernière année, il débute à Polytechnique comme assistant professeur. Il est professeur agrégé en 1957 et du titre de professeur titulaire qu'il obtient en 1965, il est nommé chef du département l'année suivante.

M. Perrault, compétence reconnue tant par ses nombreuses publications que ses recherches, principalement en cristallographie, fut président de l'A.P.P. de 1963 à 1965, siège aujourd'hui, au Conseil Académique et est membre de cinq comités de Polytechnique comme d'une vingtaine de sociétés scientifiques et professionnelles.

Ses activités ne cessent pas pour autant. Cette année, déjà cinq projets sont en voie de réalisation en collaboration avec quelques-uns de ses collègues. Il prépare également deux autres projets à longues échéances qui seront achevés dans les années à venir.

FELICITATIONS A UN DENOTRES: MONSIEUR GUY PERRAULT

Les étudiants de Mines-Géologie.



Chanceux!!!

M. Jean-Pierre Gingras, de Saint-Jean, a reçu une bourse Alcan attribuée par l'Ecole Polytechnique de Montréal. M. Gingras y est étudiant en génie électrique.

Les 42 bourses Alcan mises à la disposition des étudiants totalisent \$33,600. par an. Ce programme d'aide des étudiants remonte à 1955. Le montant versé depuis aux boursiers Alcan et aux universités qu'ils fréquentent s'établit à près de \$300,000.



Médaille Léonard

M. Gérard Grassmück du département de Génie Minier s'est vu octroyer la médaille Léonard pour l'année se terminant le 31 décembre 1969.

Ce prix est généralement accordé par l'Institut des Ingénieurs Canadiens à l'auteur de la meilleure publication technique de l'année. C'est son étude intitulée: "The Applicability of Air Curtains as Air Stopping and Flow Regulators in Mine Ventilation" qui lui a valu cette distinction.

Sincères félicitations des étudiants de mine et de géologie.

Chanceuse!!!

Mlle Suzanne Lacasse a reçu une bourse Alcan accordée par l'université de Montréal. Mlle Lacasse est étudiante de troisième année en génie civil à l'Ecole Polytechnique.

Mlle Lacasse a fait ses études primaires et secondaires à Rouyn. Elle est la fille de Gérard Lacasse, ingénieur et de Mme Lacasse de Noranda.

Une fois terminée l'année universitaire 1970-71, Mlle Lacasse entend continuer ses études en vue de l'obtention d'une maîtrise en sciences appliquées - consultation mécanique des sols. Ensuite, elle espère poursuivre ses études en Ontario ou en Europe afin d'y obtenir un doctorat. Bien qu'elle soit tentée par l'enseignement, Suzanne n'a pas pris de décision quant à sa carrière une fois ses études terminées. Elle aimerait travailler "sur le chantier" ou encore prendre un peu d'expérience dans l'industrie "car, dit-elle, le génie civil présente un champ d'activités extrêmement variées et une femme peut facilement y faire carrière." Suzanne a remporté un prix de l'Institut canadien des ingénieurs pour ses succès académiques et sa participation aux activités parascolaires en 1970. Elle est membre du conseil d'administration de la coopérative de polytechnique, et secrétaire de la section étudiante de l'Institut canadien des ingénieurs.



DESSINATEURS FROSTRES

(débordants d'idées tor-d-boyauxtantes)

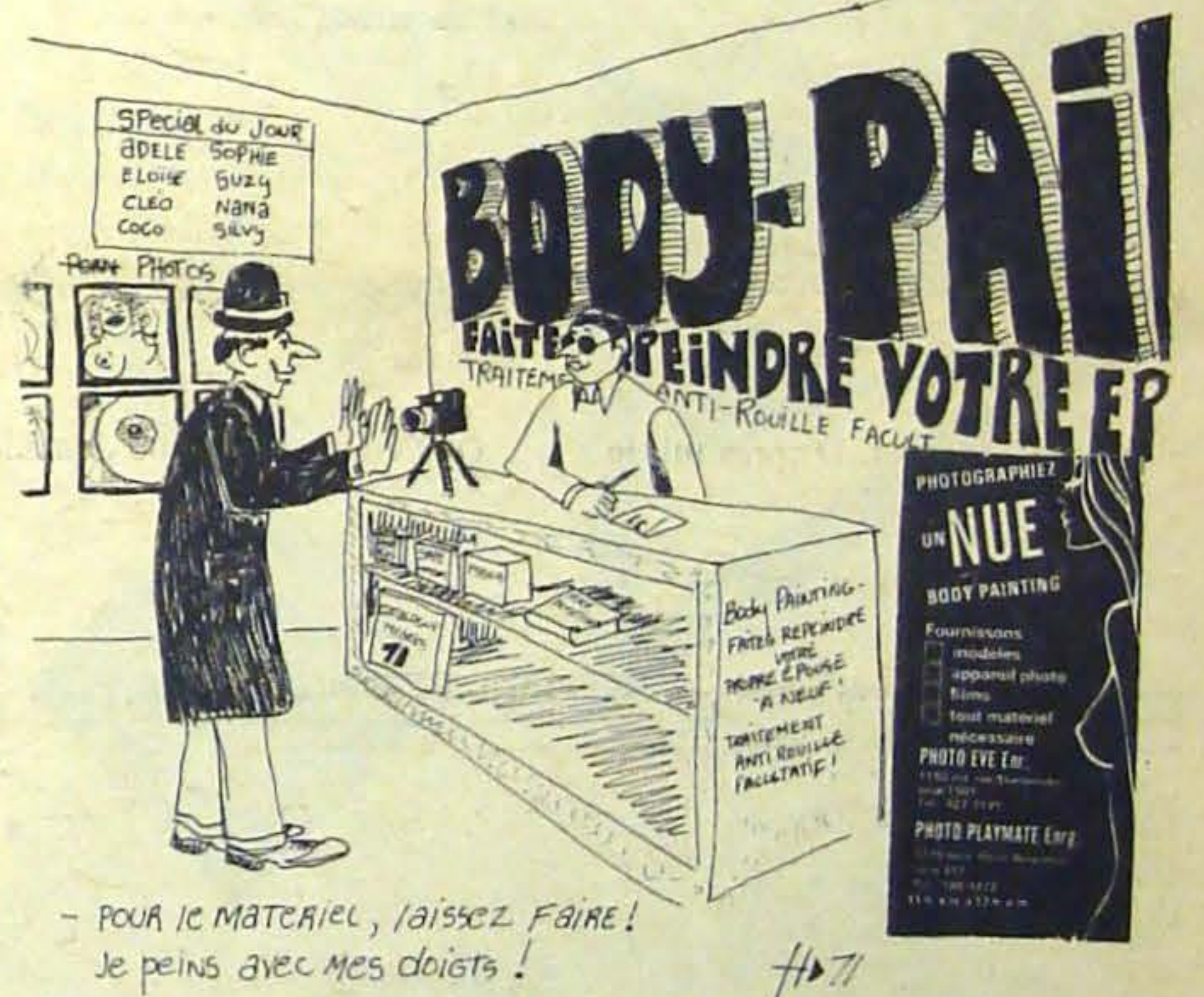
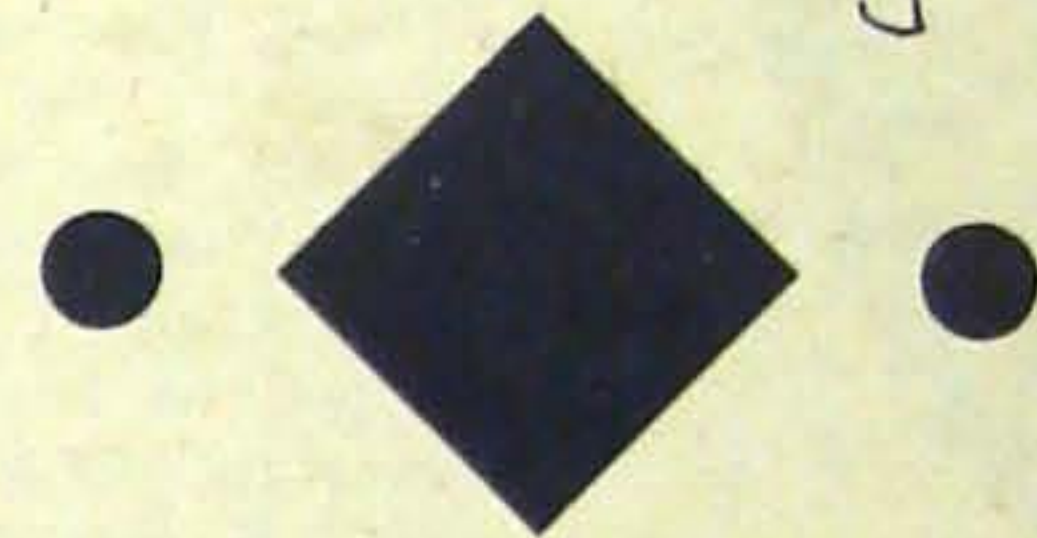
VOICI ENFIN VOTRE CHANGE



Deux individus complètement détraqués cherchent d'autres individus de même espèce (du vrai monde, quoi!) pour former un module de bandes dessinées!!!

Postes offerts	Qualifications requises
dessinateurs dessinatrices	Etre drôles de temps à autre, (ie. le temps que vous dessinez!) être tordant et pétant d'humour, savoir (au moins!) Gribouiller, (de toutes façons nous ne savons pas tellement dessiner nous non plus...)
scripteurs scripteuses (sic)	Etre au moins aussi drôles que les dessinateurs!
autres	bof...

Nb. Néo-pseudo-intellectuels fascistes s'abstenir
on fait ça pour l'art le fun!
s'adresser: Jacques HURTUBISE
tel: 684-8480, le soir
(laisser: nom, téléphone (no. de)
Poste désiré



MISE AU POINT

Dans le dernier Polyscope, dans le cadre du reportage sur le CEGEP Vieux Montréal a été publiée une information erronée concernant l'Iron Ore CO. On accusait l'Iron Ore d'avoir voulu faire chanter les étudiants après une certaine manifestation au palais de justice.

Cette assertion aurait pu être accompagnée de ceci:

1. L'Iron Ore a engagé l'été dernier la plus forte concentration d'étudiants de Poly par une seule compagnie privée.
2. Dès l'automne dernier, huit étudiants au moins, de génie géologique étaient assurés d'un emploi pour l'été qui vient.
3. La Compagnie Iron Ore paie entièrement le salaire d'un professeur de Poly, ce que ne peut ou ne veut faire le Gouvernement du Québec.
4. La Compagnie Iron Ore est à l'avant-garde de la recherche et l'encourage fortement en son sein.

L'EQUIPE

ERRATA

Le Polyscope du 5 mars annonçait que Messieurs Noël Billette et Jacques Décaire étaient délégués de l'ICI au Symposium sur le système métrique.

Nous apprenons que M. Décaire a été remplacé par M. Ramy Louis 5e civil et nous nous excusons de cette erreur.

L'Equipe

CINE CAMPUS

VENDREDI 19 MARS / ENTREE GRATUITE

ROI DE COEUR

- France. Philippe de Broca. 1966. Couleur. 100 min. avec Alan Bates, Geneviève Bujold et Jean-Claude Brialy.
- Un étrange incident de la 1ère guerre mondiale sert à démontrer que les fous ne sont pas ceux que l'on pense. Un film joyeux où le surréel devient naturel.

LES SANS-ESPOIR

- Hongrie, Miklos Jancso. 1966. 100 min. V.O./s.t. Français avec Janos Gorse et Tribor Molnar.

7:30 HEURES

UNIVERSITE DE MONTREAL GRAND AMPHITHEATRE, Carte d'étudiant exigée.

INCINERATEUR ET ROUES D'ACIER

Je me demande comment il se fait que les places disponibles pour les visites industrielles ne s'envolent pas dès qu'on les met en vente... Les organisateurs se fendent en quatre pour organiser ces visites et ensuite il faut quasiment faire de la vente forcée pour avoir suffisamment de monde pour payer l'autobus. Cette année, j'ai participé à plusieurs de ces visites industrielles et j'ai l'impression d'en avoir plus appris là que pendant une année de cours. A l'école, on nous dit comment, sur place, on voit comment: parfois (toujours) il y a une grande différence. Evidemment, je ne suis pas pour me plaindre que les groupes sont trop petits: ça permet à ceux qui y vont d'avoir un meilleur contact avec les guides qui habituellement sont des ingénieurs ou des techniciens spécialisés.

Dernièrement, (mercredi passé) nous sommes allés à l'incinérateur de la ville de Montréal et à la Canadian Steel Wheels: ces deux bâtisses sont une à côté de l'autre dans l'est de la ville. Nous étions à peine seize dans un autobus de 45 places.

L'ingénieur en charge de l'incinérateur nous a fait faire le tour des installations. Il est très au courant des problèmes d'élimination des déchets et nous a fait plusieurs comparaisons intéressantes avec d'autres types d'incinérateurs plus modernes. Celui que nous avons visité datait de plus de quinze ans. D'après lui, le procédé le plus hygiénique pour disposer des déchets est l'enfouissement sanitaire, c'est-à-dire enterrer les rebuts, mais de façon con-

trôlée. Cependant, les terrains à Montréal et le transport sont dépendieux. Comme il dit lui-même, "C'est la piastre qui décide."

Parlant d'économie, il serait bête de gaspiller toute la chaleur dégagée par la combustion des ordures. C'est pourquoi la fumée, avant de sortir à l'extérieur, passe par des bouilloires et l'incinérateur vend de la vapeur aux édifices environnants pour le chauffage. Ils prennent vos déchets à \$4.00 la tonne et vous revendent de la vapeur à \$1.50 la livre.

Nous avons diné à la cafétéria de l'incinérateur (c'était très bon) et nous avons passé l'après-midi à la Canadian Steel Wheels.

Là on fabrique tout genre de roue en acier forgé, mais leur production se concentre surtout en roues pour les chemins de fer. On nous a divisé en trois groupes et nous avons fait le tour des lignes de production. Nous avons même eu la chance d'assister à une coulée d'une soixantaine de tonne de métal. Il y a environ trois cents employés qui travaillent à la production et actuellement ils ne suffisent pas à la demande. Pendant la visite, nous pouvions parler aux ouvriers et les guides nous laissaient tout le temps d'examiner la machinerie et l'outillage.

A la fin de la visite, on nous a gentiment servi des beignes et du café et pendant presque une heure, nous avons discuté avec les guides, qui, en passant, étaient des contre-maîtres de la compagnie.

Oui vraiment, je me demande comment il se fait qu'on ne s'arrache pas ces billets...? ...? ...?

Denis Blanchette,
S.A.E.

REPONSE à Monsieur Michel Lesage, P.P.M. civil, sur la question des requins à Poly.

Je tiens à préciser que cette réponse est strictement à titre personnel et n'engage en rien l'administration de l'Ecole Polytechnique.

C'est avec regret et amertume que j'ai pris connaissance de votre article "Des requins à Poly???" dans le Polyscope du vendredi, 5 mars, volume IV - No. 15. J'ai conscience d'avoir oeuvré dix-sept ans pour la bonne cause des étudiants dans le cadre de mon poste de comptable de l'Ecole Polytechnique.

Je vous défie de faire enquête auprès de tous les étudiants de Polytechnique afin de trouver un étudiant qui, face à une situation financière difficile ou précaire, n'a pas trouvé solution satisfaisante suite à une rencontre amicale avec moi.

Concernant la fiche d'inscription; pour l'étudiant qui se donnait la peine de la lire, il était clairement indiqué que cette fiche devait être remise, avec un acompte de \$119.00 avant le 23 janvier 1971. Cependant, les statistiques suivantes vous prouveront qu'un requin peut être inoffensif et un comptable borné souvent fort utile et compréhensif.

1. 80 étudiants en P.P.M. qui n'ont pas encore payé les frais d'inscription, aujourd'hui, ont été inscrits pour la session d'hiver suite à des arrangements pris avec le comptable. Pourquoi pas vous Monsieur Michel Lesage?

2. 90 étudiants en P.P.M. ont été inscrits pour la session d'hiver en payant les frais d'inscription, sans l'amende, après le 22 janvier 1971 suite à des arrangements pris avec le comptable avant le 22 janvier 1971. Pourquoi pas vous Monsieur Michel Lesage?

3. 97 étudiants en P.P.M. ont été inscrits pour la session d'hiver sans avoir payé le solde des frais de la session d'automne au 8 mars 1971. Aussi, je dois ajouter que la majorité des étudiants en P.P.M. ont payé le solde des frais seulement en décembre 1970, janvier et février 1971.

La différence, c'est que tous ces étudiants ont fait preuve d'un esprit de discipline de bon aloi.

Sur un total possible de 850 étudiants en P.P.M. 745 d'entre eux ont très bien compris le processus d'inscription et n'ont eu aucune difficulté à s'inscrire, c'est tout de même un pourcentage important et révélateur qui prouve que l'argument de fausse interprétation est assez faible. En plus, si pour certains étudiants, il y avait doute ou incertitude, une période de 11 jours leur permettait de se renseigner au secrétariat et au service de la comptabilité de l'Ecole Polytechnique.

Je suis d'accord sur une de vos remarques concernant le retard pour l'attribution des bourses et prêts du Ministère de l'Education mais n'oubliez pas que ce retard a aussi des incidences fâcheuses sur l'administration des frais de scolarité des étudiants et rend plus difficile le travail du comptable.

J'ai toujours porté une attention toute particulière aux remarques constructives des étudiants; mais je préfère les connaître de façon moins vulgaire et avec plus de délicatesse.

Je ne vous tiens pas rancœur puisque je suis persuadé que vous vous êtes défoulé sur l'impulsion du moment.

Si dans l'avenir, Monsieur Michel Lesage, vous vous trouvez face à des problèmes financiers, n'hésitez pas à venir me voir; je vous recevrai à bras ouverts et avec la grande compréhension habituelle que j'ai toujours manifestée dans le passé.

ANDRE VIAU
Contrôleur et chef du service de
la comptabilité.

Avis à tous les membres de L'A.I.I.E.

Il est annoncé par la présente, l'ouverture de la mise en candidature, afin de combler les postes ouverts au sein de l'exécutif de l'American Institute of Industrial Engineers, de votre école:

Président
Vice-Président
Trésorier
Secrétaire d'Assemblée
Secrétaire de Correspondance.

Les personnes intéressées doivent présenter une lettre signée, faisant part du poste qui les intéresse. Les mises en candidature seront remises au département de Génie Industriel en A-487, et ce avant le 31 mars 1971 à 16:00 heures.

Michel Lacharité

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

LES TROYENNES

EURIPIDE - SARTRE

DENISE PELLETIER

MONIQUE MERCURE	LIONEL VILLENEUVE
ANDREE LACHAPPELLE	EDGAR FRUITIER
CLAUDIE VERDANT	BERTRAND GAGNON
FRANÇOISE GRATON	NICOLE FILION

MICHELE MAGNY	LOUISE DESCHATELETS	RACHEL CAILHIER
LOUISE REMY	JEANNE LEROUX	LOUISE LAPRADE
CHRISTIANE GAUVIN	YOLANDE MARCHESSEAULT	ISABELLE MARTIN
YVES ALLAIRE	FRANCOIS CHOQUETTE	MICHEL MALLETT
		FRANCOIS BENAUD

mise en scène
GILLES MARSOULAIS

chant et frame sonore	décor
JEAN-PIERRE CLOUTIER	CLAUDE FORTIN
costumes	assistante chorégraphique
SOLANGE LEGENDRE	YVONNE LAFAMME

du 8 mars au 24 avril 1971

1200 Bleury Billets \$1.25

Renseignements 866-1964



C'est
tout
un numéro!



Partout au Canada

Labatt

Y a rien qui la batte!

Brasserie du Québec par La Brasserie Labatt Limited

La cinquantivité
ça swing!

721-4921

MYSTO INC.

3333 E., BOUL. MÉTROPOLITAIN
MONTREAL

Répression d'insectes et de rongeurs nuisibles
Depuis 1917

TEL : 488-9108

M & L TESTING EQUIPMENT CO. LTD.

(SOL - BETON & APPAREILLAGES DEMESURES
POUR REVETEMENTS BITUMINEUX)

2121, AVE HINGSTON - MONTREAL 261 - CANADA

RAYMOND MATTE & FILS LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

INDUSTRIEL & COMMERCIAL

8129, RUE ST-DENIS
MONTREAL 351
384-9680

**LALONDE, VALOIS, LAMARRE,
VALOIS & ASSOCIÉS**

INGÉNIEURS-CONSEILS

615, RUE BELMONT MONTREAL 101

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
EN TOUS PAYS

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION & MARION
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond Montréal 107
Téléphone : 288-2152

laboratoire international L.T.E.E.

3600 EST, JARRY, MONTREAL 38
Tel. 376-4920

SOLS • BETON • ASPHALTE • SOL-CIMENT

2900, Chemin Des-Quatre-Bourgeois, Québec Tel: 653-4067

LEBLANC, MONTPETIT, LAGACE & ASSOCIÉS

Ingenieurs conseils
Specialités: PLANS et DEVIS

Electricité - Chauffage - Electrification rurale - Plomberie - Ventilation -
Air climatisé Egouts et aqueducs municipaux

6655, Chemin de la Côte-Des-Neiges, Montreal Tel: 733-8264

Mon laboratoire sur
les lumières de flashlight
en série et en parallèle.



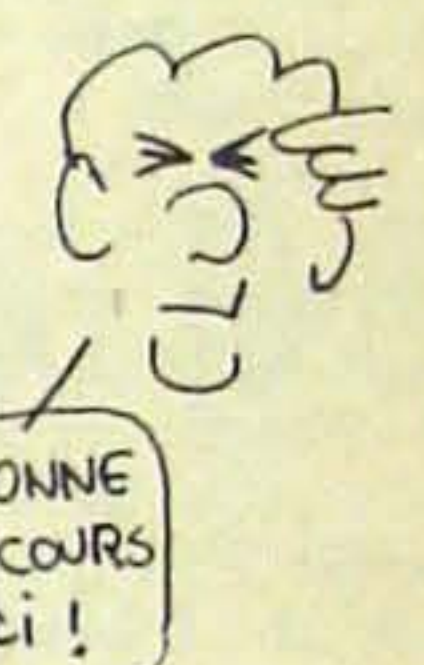
D'abord on a eu
un petit film sur
les boules qui
s'attirent pi qui
se repoussent :



Puis un appareil
nous a reconduit
à notre
table: TABLE 7

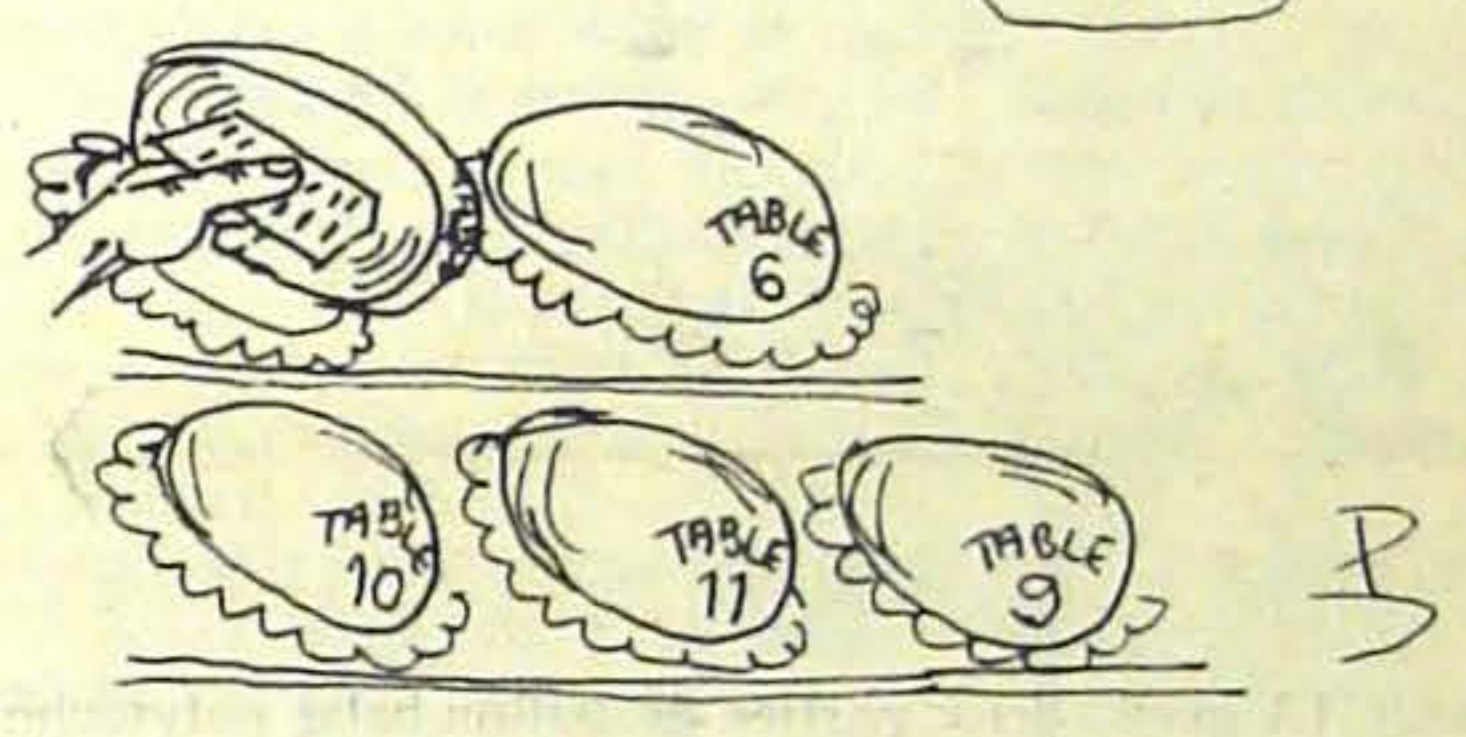


LE COURANT, IL
N'A PAS TOUJOURS
115 VOLTA MA...
... BOF... LÄ...
TRÉS FACILE...
IL OSCILLE HÉ...
TRÉS SIMPLÉ...



Finalement, on a eu un petit
QUIZZ ...

ca m'a rappelé
"LA POULE AUX
OEUF D'OR" :



5% des dormeurs à Poly !

Il a été constaté que 50/o des étudiants en moyenne à Poly dorment durant les cours. La question donc se pose: Dorment-ils à cause du cours? ou par épuisement? Il semble (voir statistiques...) que cela soit surtout dû à l'épuisement! On ne trouve pas dans les statistiques, la cause de cet épuisement! Toutefois, la journée où le pourcentage de dormeurs est le plus élevé, c'est le lundi... Tirez vos conclusions! En rapport avec ce phénomène courant, un professeur indigné, faisait la remarque suivante: - Mais, vous n'avez pas un local où il vous est permis de dormir en paix? Il fut répondu que non! Faisons alors le compte pour voir s'il est vraiment nécessaire d'avoir un tel local. Calcul: On est à Poly, 1,600 étudiants

50/o de 1,600 revient à 5 x 16: 80 étudiants dormeurs par jour! ... C'est un nombre alarmant! et il faut d'urgence une salle spécialement conçue à cet effet. Car sinon le mal va se répandre... Comme, en attendant, nous n'avons aucune salle de repos, je peux vous conseiller (expérience personnelle) où aller dormir. D'abord il y a la Bibliothèque au 2e étage et mieux au 3e... mais si vous ronflez... je vous conseille alors la cave du département électrique. La meilleure façon c'est d'aller aux étages supérieurs chercher une salle vide et se laisser emporter par la rêverie. C'est un compromis qu'un borné accepte avec plaisir, car il ne peut faire autrement. NOTE: des statistiques il ny a pas mais, rappelez-vous...

Leftheros

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons
21 compagnies

Taux de flotte pour professeurs,
employés et certaines catégories
d'étudiants

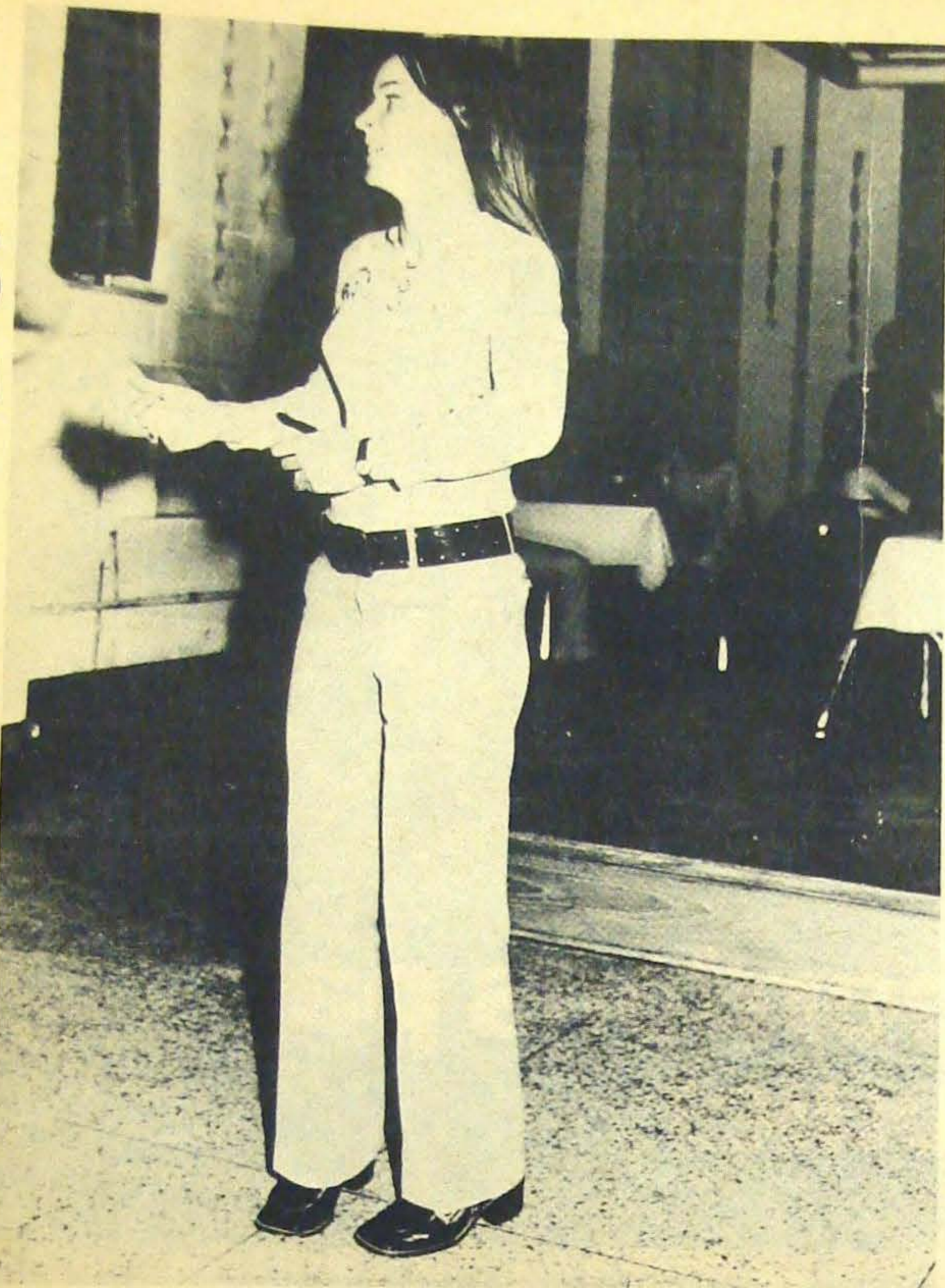
L.M. DÉSILETS
Assurances

Montréal 467-9311
Québec 872-7186
Mtl. Metrop. 861-5395

Quichotte Lessard, Epervier

Qu'on se le tienne pour dit, M. Roger Lessard, Professeur de notre Ecole, n'est plus une colombe. Il planera dorénavant dans le ciel des oiseaux de proie. Les étudiants du C.E.G.E.P. du Vieux Montréal, dont il est le Président, en savent quelque chose. Tout a commencé lorsque des policiers ont trouvé quelque part à l'extérieur des édifices, une bouteille à demi remplie d'hydrocarbure, abandonnée sans doute par un laveur de vitres. Malgré tout, l'intelligence et la perspicacité qu'on leur connaît, les pauvres flics n'arrivaient pas à lui trouver la moindre utilité. Mais voilà qu'arrive à la rescousse le valeureux Don Quichotte Lessard de Poly. Celui-ci, on le sait, est prof de math. D'une première intégration, et voilà la bouteille transformée en cocktail molotov. Puis d'une seconde et cette fois, apparaissent des anarchistes, activistes, communistes, bref des individus dangereux, décidés à faire sauter le collège pour on ne sait quelle raison. Devant un tel danger, il ne reste que la solution du désespoir. La meute anti-émeute qui débarrasse enfin le C.E.G.E.P. des étudiants. Plusieurs, ici se plaignent que Le Polyscope est lui aussi envahi par les anarchistes. Nous suggérons à l'administration de demander à Maître Lessard, Haut-Perché dans le Repaire des Vautours, Aigles, Eperviers et Autres Rapaces, des conseils judicieux pour y faire maison nette. Il collaborera sûrement.

Rodrigue Murray

S
P
E
E
D
YG
O
N
Z
A
L
E
S

SPORT : LE BALLON BALAI A L'HONNEUR

Samedi 13 mars, deux parties de ballon-balai polytechniciennes se sont déroulées au Centre Sportif.

1ère partie: Professeurs x A.E.P. Egalité 1 à 1

2e partie: Secrétaires x Etudiantes Victoire 1 à 0 pour les étudiantes.

La partie entre les secrétaires et les étudiantes fut des plus croustillantes. Les plus belles perles de la cafétéria se transformaient en démons, ainsi on a particulièrement remarqué Speedy Gonzales (Colette) dans l'équipe des secrétaires qui a défendu les couleurs de son équipe à une vitesse supersonique, Marie Marthe à l'avant. Du côté des étudiantes, remarquons Dominique au but à l'attaque Louise Andrée, Ginette qui a marqué le point de l'équipe. Félicitons aussi Robert Carrière, l'instructeur de l'équipe des étudiantes, qui a grandement aidé à la victoire. Si d'autres filles, secrétaires ou étudiantes sont intéressées à jouer dans des parties futures, prière de donner leur nom au comité des sports de l'A.E.P. (B-111)

H. Meynaud

SPORTS

POLY-SKI

Tu connais le ski de printemps? Non, alors tu vas le découvrir. Oui donc tu ne manqueras pas Poly-Ski. Cette année, Poly-Ski se rend au Mont Ste-Anne à Québec. Cette excursion de ski dont on est certain du succès, a lieu la fin de semaine du 20 et 21 mars. Le départ est pour 6:30 heures samedi matin et on revient dimanche à 9:00 heures du soir. Le tarif te donne droit aux items suivants:

- Transport aller
- Monte-pente samedi
- Souper samedi soir
- La chambre pour la nuit
- Déjeuner dimanche matin
- Monte-Pente pour la journée.

Souper dimanche soir
Transport retour
Au prix de \$24.00 par personne, c'est une vraie aubaine, donc saute sur l'occasion. Il y aura un kiosque à l'entrée des étudiants pour s'inscrire. Pour le transport, on monte en auto, le propriétaire d'une auto reçoit un montant pour chaque passager qu'il embarque.

SOIREE DES SPORTS INTERFACULTAIRES

C'est jeudi le 25 mars qu'a lieu la soirée annuelle de remise des trophées interfacultaires. La soirée qui clôture les compétitions interfacultaires aura une ambiance

de gaieté et de plaisir. Elle débute à 19:30 heures par des jeux tels que souque à la corde, concours de bière, course à la pilule, etc. L'inscription à ces jeux se fera sur place. Ensuite aura lieu la remise des trophées pour chaque discipline et à la fin, le trophée Lionel-Lemay pour la faculté ayant ramassé le plus de points. Une discothèque terminera la soirée. Donc vous êtes tous invités au Centre Sportif; la bière coulera à flots. Pour chaque sport auquel tu as participé, tu auras droit à une consommation et n'aie pas peur, il ne manquera pas de bière. Un point à souligner: Poly, cette année, ramasse les trophées en ten-

nis de table, ski, natation et d'autres, et nous bataillons? ? pour l'obtention du trophée Lionel-Lemay.

RALLYE DE POLY

Pour terminer, soulignons que l'A.E.P. organise son rallye annuel le samedi 3 avril.

Le parcours se déroulera sur la rive sud. Réserve-toi cette date à ton agenda pour cet événement auquel tous les participants reçoivent un prix. D'autres développements suivront.

France Rainville

PAPETERIE JACQUES ENRG.



ESTAMPES
EN CAOUTCHOUC

ARTICLES
D'ÉCOLE • DE BUREAU

5301 GATINEAU
731-0188



Au Bouillon

SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE

5414 Gatineau
Montréal Tél. 733-2125

"Hic cibus et vinum optima sunt"

SAVOUREZ UN REPAS DANS UN COIN DE
VENISE, FLORENCE OU ROME

CHEZ VITO RESTAURANT

5412, chemin de la Cote-des-Neiges, Montréal

Pour
réservation de table
735-3623

Licence
complete

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

RÔTISSERIE LAURIER

273-3675

LIVRAISON GRATUITE

**"LE GENIE
INDUSTRIEL
ANTIGESTALTISME"**

Un congrès assez bien réussi, de l'action avec certains cours, comme dans les autres départements, et un souper-causerie (à venir!) Voilà autour de quoi gravitaient les étudiants du département d'industriel cette année. Bof! allez-vous me dire, on a déjà vu ça. Oui, mais comme le titre de cet article le désigne avec tant de limpidité (lire avec tant de fantasmagorie) un potentiel ad hoc également réparti chez nos gens est l'âme de rouage qui fait s'élever parmi nous des "vedettes" au coeur insondable qui les rend omniprésents. Par exemple, un tel nous fait de la propagande dans l'industrie, un autre représente les étudiants au Conseil du Département, un troisième dialogue adiabaticquement pour une meilleure compréhension prof-étudiants (adiabatique: se dit de la transformation d'un corps qui s'effectue sans échange de chaleur avec l'extérieur (Larousse)... un Xe participe à un congrès à l'extérieur et j'en passe avant de me mentionner.

C'est là, sans prétention, ou presque, un schème qui me plaît, sujet à amélioration... d'une façon antigestaltisme (pas encore!)

Claude André Poirier
4c

* gestaltisme (du mot allem. Gestalt, structure) Théorie psychologique et philosophique qui refuse d'isoler les phénomènes les uns des autres pour les expliquer et qui les considère comme des ensembles indissociables structurés. (Larousse)



**Ne perdons pas
la boule!**

Selon les premiers voyageurs de l'espace, la Terre, du haut de la Lune, est d'un beau vert émeraude et il fait bon y revenir.

A tout prendre, la Terre offre encore à l'homme le meilleur habitat.

Cependant, depuis quelques années, les Terriens se rendent compte d'un danger qui les menace: la pollution.

Les gouvernements, les associations de tous genres et les grandes entreprises, saisis du problème, multiplient leurs efforts pour épurer l'eau, l'air et le sol.

A la CIL nous avons commencé de combattre la pollution depuis déjà 37 ans... Sans vouloir nous vanter à outrance, d'autres entreprises ont suivi notre exemple. Nous croyons que chaque Terrien peut et doit faire sa part pour conserver notre planète afin qu'il fasse bon y vivre. L'élimination des déchets et rebuts, n'est-ce pas l'affaire de tous et de chacun? Avez-vous songé à faire votre petit effort pour conserver à notre boule de verdure ses éléments bien-fauteurs?

Si vous désirez recevoir la brochure de la CIL "Vivre dans un monde meilleur", veuillez remplir ce bon et le poster à: Efforts antipollution, CIL, B.P. 10, Montréal 101, (Qué.)



La chimie au service de l'homme

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____

**La bière
Laurentide**

toujours d'la partie!

Brassée au Québec par Molson